FNEC FP FO

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES AGENTS CONTRACTUELS EXERÇANT LES FONCTIONS DE SURVEILLANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT

SCRUTIN DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

CCP AED AESH

AED, AESH, nous voulons devenir fonctionnaires !

AED, AESH, nous voulons la garantie du réemploi, nous voulons une vraie évolution salariale !

NON À LA PRÉCARITÉ !

ABANDON DES PIAL ET DES PAS !



Profession de foi

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

DES AGENTS CONTRACTUELS EXERÇANT LES FONCTIONS
DE **SURVEILLANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT**



NOS REVENDICATIONS

AED, AESH, nous voulons devenir fonctionnaires !
AED, AESH,
nous voulons la garantie du réemploi, nous voulons une vraie évolution salariale !

NON À LA PRÉCARITÉ ! ABANDON DES PIAL ET DES PAS !

NOUS REVENDIQUONS

- L'intégration de tous les AED et AESH dans un corps de la Fonction publique d'État avec un vrai statut et un vrai salaire.
- L'augmentation générale des salaires avec une application et une revalorisation de la grille. Assez du blocage des salaires et du maintien de ces personnels sous le seuil de pauvreté !
- L'abandon des PAS, des PIAL et la politique de mutualisation pour les AESH ! Affectation sur un établissement ou une école !
- Aucun licenciement ! Garantie de réemploi !
- Le recrutement à hauteur des besoins.
- Pour les AED : 28 heures pour les surveillants d'externat, 32 heures pour ceux qui font de l'internat. Un statut de fonctionnaire pour ceux qui le souhaitent !
- Pour les AESH : un temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 h et l'arrêt des temps partiels imposés.
- Aucune interruption de traitement en cas d'arrêt maladie. Pour la mise en place systématique de la subrogation quel que soit l'employeur.
- Pour le droit à mutation, aux droits sociaux, au droit syndical, au droit aux œuvres sociales, au droit à la médecine de prévention.
- La prise en charge des frais de repas et de transport et la revalorisation des indemnités kilométriques.
- L'accès pour tous à la formation professionnelle sur le temps de travail et la possibilité d'accéder à des formations qualifiantes.
- Le respect des prérogatives de la Commission Consultative Paritaire pour traiter toutes les questions des AED et AESH et pas seulement des problèmes disciplinaires.
- La généralisation du droit aux jours de fractionnement à tous les départements.
- L'octroi du temps partiel thérapeutique sur la base de 24 h.

La FNEC FP-FO défend le droit à l'enseignement adapté et combat la logique destructrice de l'inclusion systématique et forcée, caractérisée en particulier par les PIAL.

La FNEC FP-FO défend le droit à un statut de fonctionnaires pour les AED, avec des perspectives d'évolutions salariales et de carrières !

La FNEC FP-FO invite tous les personnels qui exigent un vrai statut, un vrai salaire pour les AED et les AESH et l'abandon des PIAL à se saisir des élections professionnelles en votant du 3 au 10 décembre 2026 pour la FNEC FP-FO et ses syndicats !

POUR UN VRAI STATUT, POUR UN VRAI SALAIRE !